

Liberte Politique

/

L'association LGBT Aides convoquée au commissariat.

Article rédigé par , le 19 janvier 2017

[Source : Le Salon Beige]

L'association LGBT Aides convoquée au commissariat suite à 3 plaintes dénonçant la "diffusion d'un message violent ou pornographique"

L'association LGBT Aides a été convoquée au commissariat après que **le procureur de Laval a jugé recevables trois plaintes dénonçant la "diffusion d'un message violent ou pornographique"** sur les affiches de sa dernière campagne de prévention. Cette campagne, que nous ne reproduirons pas, met en scène autant de couples nus et entrelacés.

Trois plaintes ont ainsi été déposées à Laval, a priori par des riverains, contre cette propagande. Et elles ont été prises très au sérieux par le procureur, qui a ouvert une enquête. Vendredi dernier, Muriel Briffault, directrice animation réseau de Aides, a été convoquée au commissariat pour répondre à quelques questions sur ses affiches. "Le parquet nous a même d'ores et déjà demandé de les retirer". L'association est accusée, au titre de l'article 227-24 du code pénal, de "diffusion d'un message violent ou pornographique contraire à la dignité, accessible à un mineur". Délit passible de trois ans d'emprisonnement et de 75000 euros d'amende.